

EN « PISTE » !



MédiaChartres soutien, **plus que jamais**, le monde médical.



MédiaChartres a noté, que l'actualité récente de la ville de Chartres, repose, en partie, sur l'annonce de la mise en service (après de longs mois de travaux) du bus « **BHNS** » (bus à haut niveau de service) dénommé « **C'Pégase** » ?



Pégase est une créature emblématique de la mythologie grecque, souvent représentée comme un cheval ailé. Il est né du sang de

la Gorgone Méduse lorsque Persée l'a décapitée. Pégase symbolise la **liberté** et l'**inspiration artistique**, et son mythe a été largement diffusé à travers les âges, trouvant un **écho** dans la culture médiévale et au-delà.

VOTRE AGGLO

LE MAGAZINE DE CHARTRES MÉTROPOLE - #144 - OCTOBRE 2025

PAGES : 12 et 13 ([ICI](#))

Motorisation

Le choix de la motorisation a été réalisé en 2022 par un groupe de travail composé d'élus et des services transport de l'Agglomération, sur la base d'étude et de scénarios établis par un cabinet de conseil spécialisé. Il s'agit d'une motorisation diesel « mild hybrid ». Les véhicules sont équipés **d'un module qui récupère l'énergie**, principalement au freinage, pour la restituer au démarrage : il ne s'agit pas d'un moteur électrique, mais plutôt d'une assistance électrique. Les gains de carburant espérés sont d'environ 5 %.

Fabriqués en France

Après avoir réalisé des tests avec trois véhicules de marques différentes au printemps 2024, C'Chartres Transports a fait l'acquisition de 52 Mercedes Citaro **fabriqués en France**.

À l'issue d'une démonstration en situation réelle des 3 bus sur un même itinéraire, avec à bord des élus du conseil d'administration de C'Chartres Transports et des membres du Comité des Partenaires, qui associe notamment employeurs et habitants de l'agglomération, le bus Mercedes est ressorti à l'unanimité, notamment pour son confort, à la fois de conduite et pour les passagers, qui l'ont notamment trouvé plus silencieux, et ont loué son accessibilité.



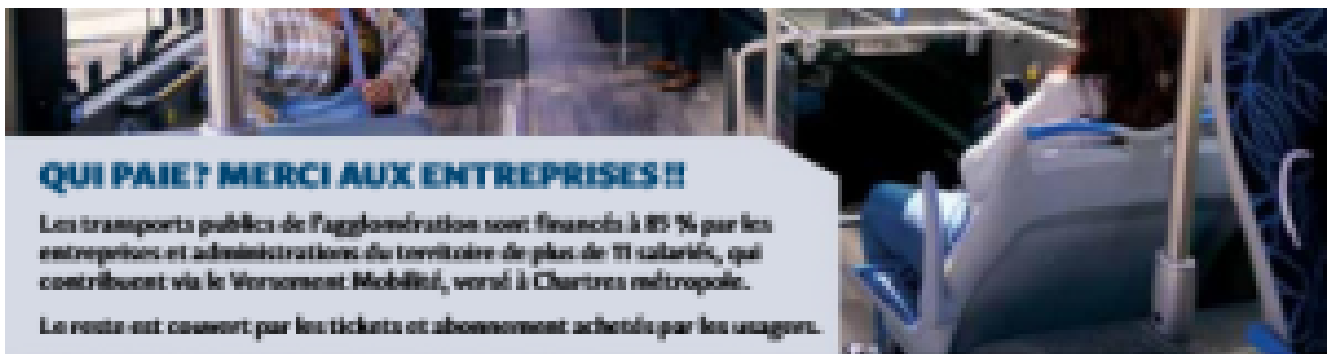
Avec moins 5%...

espérés ? – (le luxe Allemand).

Plusieurs choses ont retenu l'attention de **MédiaChartres**. La première est, sans conteste, l'achat des 52 nouveaux véhicules... diésels ? (pas réellement écologique, bon pour la planète, et en osmose avec les directives de l'UE) et de là... COP21

https://www.senat.fr/europe/textes_europeens/e19796.pdf

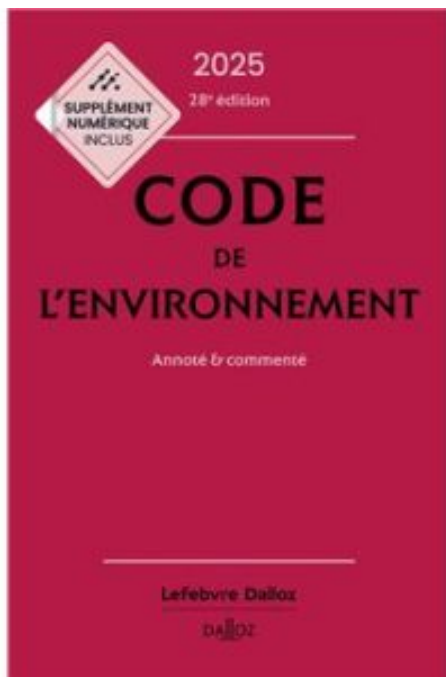
QUI FINANCE ? (GRAND FLOU ARTISTIQUE) !



QUI PAIE? MERCI AUX ENTREPRISES !!

Les transports publics de l'agglomération sont financés à 85 % par les entreprises et administrations du territoire de plus de 11 salariés, qui contribuent via le Versement Mobilité, versé à Chartres métropole.

Le reste est couvert par les tickets et abonnements achetés par les usagers.



La deuxième est, l'absence de marquage au sol, des bandes de circulations, pour les cycles et autres (non motorisés). Alors que la loi l'impose ? Et justement, que dît la loi sur le sujet, voyons de plus près : » **Article 20**,

codifié à l'article L.228-2 du Code de l'environnement, fonde l'obligation des collectivités à prévoir l'aménagement d'itinéraires cyclables à l'occasion de travaux de voirie. La loi n'oblige pas les élus à faire une politique cyclable, mais elle les oblige à prévoir des aménagements cyclables lorsqu'ils décident d'engager des travaux de voirie ». <https://www.fub.fr/droit>

LOI n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités : 61

https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI000039666634



Et enfin (**parmi d'autres**) La troisième est, le manque de « **virulentes réactions** » (ou simples) de l'opposition et particulièrement des élus (es) écologistes, au sein du **CM** (conseil municipal) de **Chartres**, et de sa représentativité en **région Centre** ?

*Pour ce « mutisme », la question qui doit se poser à chacun (es), à quelques mois des élections municipales, est... **POURQUOI** ?*

* Boulevard de la Courtille (travaux BHNS), aucune trace d'une signalisation ou de piste cyclable !



D'autres, ont plus de chance [...]



En conclusion, **MédiaChartres** constate de façon pragmatique, et sans aucune considération politicienne, qu'il est malsain (voir, dangereux) de laisser le pouvoir de décisions, entre les mains d'une seule et même personne, qui n'a pas forcément, une vision objective des véritables attentes prioritaires des administrés (es) pour la ville (CQFD).



Moujb Kada